

ATTESTATION DE NON-CURSUS
Culture-ActionS

Attestation de non-prise en compte d'un projet étudiant dans le cadre de la formation pédagogique (études supérieures, cursus universitaire). Document à faire remplir par l'Administration de votre établissement d'Enseignement Supérieur ou par la directrice / le Directeur de votre formation initiale. Des Établissements possèdent leur propre modèle d'attestation de non-cursus, vous pouvez le fournir à la place du modèle mis à disposition par le Crous de Paris.

Je soussigné(e), M. MME BOISSONNEAU Mélanie

Au nom de l'Établissement / Directrice ou Directeur de la composante.....

co-responsable du master Didactique de l'image, Département CAV, Université Sorbonne-Nouvelle

certifie que le projet intitulé..... TOUJOURS.PLUS....GORE.....

porté par PÉRIGOIS Dorian

étudiant.e(s) en .. Master 2 Cinéma et Audiovisuel - Didactique de l'image à la Sorbonne-Nouvelle

n'est pas un projet pédagogique inclus dans la formation (stage, projet tutoré, ...) et qu'il ne donne lieu à aucune prise en compte (notée ou non) dans la validation du cursus de tous les étudiant.e.s souhaitant l'organiser.

A. Paris

Le. 22 octobre 2024

Signature + cachet de l'établissement